



## Sixième édition du prix de l'excellence

### La maison de la diplomatie togolaise honore ses employés

Vendredi dernier, s'est tenue au ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'étranger, la sixième édition du prix de l'excellence. Par cette reconnaissance, la diplomatie ...



PAGE 3

## ECONOMIE



### Finances publiques

## Le second projet de loi de finances rectificatif, gestion 2019 adopté

Le second projet de loi de finances rectificative, gestion 2019 a été adopté vendredi 13 novembre en Conseil des ministres. Selon le gouvernement, ce projet de loi s'inscrit dans un souci de transparence et de sincérité budgétaire.

PAGE 5

## DOSSIER



### Entre défis et perspectives,

## Quel est l'état des lieux des droits de l'Homme au Togo ?

Renforcer la collaboration entre les institutions de la République togolaise et les acteurs de la société civile et particulièrement les médias pour une meilleure protection et promotion des droits humains au Togo ...

PAGES 6&amp;7



## Présidentielle de 2020

# Ouverture et décrispation sont à l'ordre du jour

Dans le cadre de l'élection présidentielle de 2020, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé et son gouvernement veulent aller vers plus d'ouverture et de décrispation. Des mesures sont donc en train d'être prises pour rendre les conditions d'organisation les plus transparentes possibles. Tout cela permettra à la fin que le scrutin se déroule dans la paix, la quiétude et la tranquillité.

PAGE 3

## IMPRESSION DE VOYAGE

### De retour de Saint-Louis....

Saint-Louis ! ville-mémoire, ville d'histoires, ville-patrimoine...Que n'a-t-on pas chanté, que n'a-t-on pas déclamé de cette aire, de cet air, mais surtout de cette ère - remontons l'histoire - fière de son « capital » : brassage et métissage. Saint-Louis, donc, première ville, mieux, première capitale de l'Afrique de l'ouest francophone, entre les deux bras du fleuve Sénégal et l'océan Atlantique est loin de tarir de tout son charme, qui lui fait porter par extension, le surnom de « Venise africaine ».... Comment ce foisonnement culturel, comment cette confluence d'histoires et de patrimoines entre en écho avec le travail du journaliste... C'est justement là à Saint-Louis ! A 270 km de Dakar, qu'une vingtaine de journalistes dont la culture et les arts, demeurent un centre d'intérêt, se sont donné rendez-vous, entre le 6 et le 14 décembre derniers, à l'invitation de ...

PAGE 3

**Ti Togo Invest**  
votre partenaire stratégique pour investir au Togo.



AFRICA  
FREE ZONES  
ORGANISATION

**AFZO  
ATELIER REGIONAL**

LOME, TOGO - HOTEL 2 FEVRIER

19 DÉCEMBRE 2019

LE DÉVELOPPEMENT DES ZONES ÉCONOMIQUES  
SPÉCIALES EN AFRIQUE :  
CADRE GÉNÉRAL ET ORIENTATIONS PRINCIPALES

@Togoinvest (+228) 22 23 12 80 www.togoinvest.tg



 <p>La C14 s'intéresse toujours à la candidature de Faure</p>	<p><b>SOMMAIRE</b></p> <p>Algérie / Présidentielle 2019 <b>Un ancien Premier ministre de Bouteflika remporte le scrutin avec plus de 58%</b></p>  <p>P 3</p>	<p>JNI, PND, Développement durable ... <b>Les ingénieurs togolais prêts à relever les défis</b></p>  <p>P 5</p>	<p>Promotion de la langue française <b>Signature de convention entre l'ambassade de France et le village du Bénin</b></p>  <p>P 11</p>
--	---	---	---

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

# Rencontre avec Madame Koudjikalo KOMOU, Bénéficiaire des deux premiers cycles de crédit APSEF du FNFI

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique quotidienne "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Farendé, dans la préfecture de la Binah pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages de Madame Koudjikalo KOMOU, Bénéficiaire des deux premiers cycles de crédit APSEF (Accès des Pauvres aux Services Financiers). Grâce à ce crédit, notre interlocutrice, plus de la quarantaine, peut aujourd'hui mesurer tout l'impact de ce produit générique du FNFI sur son vécu quotidien. Reportage...

C'est jour de marché à Farendé, village de la préfecture de la Binah. Dans ce village de plusieurs milliers d'âmes, vivent concentrés des commerçantes, des agriculteurs, des artisans, des personnes qui exercent des petits métiers pour pouvoir subvenir à leur besoin quotidien. Parmi eux, beaucoup sont insérés dans la dynamique de l'inclusion financière impulsée par le Gouvernement togolais grâce aux différents produits du FNFI.

Koudjikalo KOMOU peut aujourd'hui se réjouir d'être parmi les heureux bénéficiaires du Produit APSEF. Un crédit qui lui a permis de pouvoir se lancer dans l'exercice du métier de ses rêves, celui de la commercialisation du fromage traditionnel et des boules d'akassan (akpan).

« Comme vous le savez, dans notre monde actuel, il faut exercer une petite activité génératrice de revenus pour pouvoir se prendre en charge et assumer les charges de sa petite famille. M'inscrivant dans cette dynamique, je me suis mis à la recherche de financement

pour pouvoir débiter l'exercice d'une petite activité génératrice de revenus qui puisse me permettre de joindre les deux bouts. De sources d'informations en sources d'informations, je me suis rendu auprès d'une Institution de Microfinance partenaire du FNFI ici dans la région. Je leur ai expliqué mon intention de vouloir avoir accès au microcrédit pour pouvoir faire une petite activité. Ils m'ont posé une série de questions afin de mieux cerner tous les autres contours de l'activité que je souhaitais exercer. Une fois toutes les réponses données, l'agent de crédit ma fait remplir un formulaire d'informations générales et j'ai dans la foulée été programmée pour une formation. »

Dans le fonctionnement du FNFI basé sur le principe du faire faire, la formation initiale est indispensable et obligatoire avant tout déblocage de crédit. Et c'est une formation en technique de création et de gestion de micro entreprise et en gestion de crédit assurée par les Prestataires de Services Techniques partenaires du

FNFI.

« Après la formation qui était très intéressante et très enrichissante pour moi personnellement et également pour le groupe solidaire auquel j'appartiens, nous sommes repartis voir l'institution de Microfinance. J'ai obtenu une première tranche de crédit de 30.000 FCFA. Cette somme m'a permis très vite de pouvoir démarrer la fabrication et la commercialisation des boules d'akassan, communément appelé akpan. Et tous les jours, je viens ici au marché pour la commercialisation. Cela n'a pas été facile, au début. Mais avec le temps, j'ai su m'imposer et je réussis progressivement à fidéliser ma clientèle. »

Notre interlocutrice n'ignore pas que c'est un crédit qu'elle a reçu, et avant de pouvoir obtenir le second cycle de crédit, elle doit rembourser en totalité le premier cycle de crédit.

« Je me suis organisée de telle manière qu'après chaque recette journalière, je dégage une petite marge que je range dans un petit écriin, et après chaque semaine c'est



**Madame Koudjikalo KOMOU**

cette somme qui me permet de pouvoir faire face à mon remboursement hebdomadaire. C'est ainsi que me suis organisée et au bout des six premiers mois, je suis parvenu à rembourser en totalité mon premier crédit. Après le remboursement de ce crédit, j'ai aussitôt obtenu la seconde tranche de crédit, cette fois ci d'un montant de 40.000 FCFA. Cette somme m'a permis de débiter la fabrication et la commercialisation du fromage traditionnel très prisé par les habitants du village. J'en fais de la soupe et cela s'accompagne très bien avec les boules d'akpan. »

Après les deux premiers cycles de crédit APSEF, Koudjikalo

KOMOU mesure aujourd'hui l'impact du produit générique du FNFI sur son quotidien. Un crédit qui résume-t-elle, lui a permis de se lancer dans son activité génératrice de revenus. « Je me réjouis actuellement, car chaque jour qui passe, j'exerce librement mon activité, et à la fin de la journée je parviens à avoir quelques revenus qui me permettent de me prendre en charge. Cela évite de tendre la main tout le temps. Grâce au FNFI, je peux actuellement me prendre en charge, notamment mes besoins les plus élémentaires. Je suis autonome et mieux insérée dans le tissu économique de mon pays. »

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG. LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Mson de la Presse: Casier N° 53  
Siège  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari

Responsable web:  
Carlos Amevor

Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva  
Alexandre Wémima  
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:  
Gloria Léma Yagla

Service commercial:  
DIRECT AGENCE  
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## IMPRESSION DE VOYAGE

... l'Organisation internationale de la francophonie. Après une première rencontre, à Dakar, il y a deux ans, ces journalistes issus du Bénin, du Burkina, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo analysaient entre autre, la place de la Culture dans leurs médias respectifs. Mais, elle permettait aussi de pousser plus loin la réflexion. Celle notamment qui aboutira, samedi 14 décembre, au terminus de leur séjour, à ce qu'on pourrait appeler : « Le manifeste de Saint-Louis ». En effet, ces « journalistes Saint-louisiens »

venant de l'espace francophone de la sous-région ouest-africaine se sont édicté une « Charte des journalistes culturels africains de l'espace francophone ». Ce document dont l'ambition est de fédérer ces professionnels du traitement de l'information artistique et culturelle autour de la même cause, afin d'arriver à relever les vrais défis liés à leur domaine. Hydrobase ! Entre « Mermoz » et « Diamareck », ces deux lieux cultes qui marquent un séjour. Loin de nous, l'idée de les appeler aussi facilement et aussi pompeusement des hôtels. De jour comme de nuit, les vagues n'en finissent pas de rouler,

les oiseaux, de livrer leurs spectacles d'arbres en arbres et au-dessus de ces deux bras du fleuve éponyme. Sous ces chauds degrés rafraîchis par des brises légères, on s'acclimate, on se refait, on se reconstruit, on se reconstitue, on se redécouvre même... Quelle idée d'y faire se rencontrer des journalistes. Bon sang c'est vrai, on est à Saint-Louis. Que c'est beau ! Il faut le dire, ce magnifique cadre ne sied pas seulement au travail du journaliste culturel. Non ! C'est là, aussi, du côté d'Océan et Savane, un campement sis à plus de 30 km du centre-ville que 10 dramaturges venus de plusieurs pays

francophones du monde, on fait le pari de se retrouver, pour écrire 10 pièces, en 10 jours, pour 10 metteurs en scène, pour 10 acteurs. Un pari fou, à l'initiative de l'Association « Draméducation », avec l'appui de l'OIF.

La résidence d'écriture « 10 SUR 10 » installait ses pénates pour la première fois en terre africaine, après ses éditions antérieures en Pologne. Et voilà ! Entre découvertes, r e d é c o u v e r t e s , adaptation, immersion dans une société fortement empreinte d'oralité à écrire et à décrire, peut-être, pour les uns et les autres, ces auteurs de théâtre ont pu tenir le pari.

C'est fou ! Pas un seul d'entre eux ne résiste à magnifier chaque jour ce spectacle de la nature. Déjà, il est tout naturel de voir qu'il nourrit leurs spectacles en création, en « rédaction ». Que ces branches d'arbres dont on ne connaît pas forcément le nom se balancent au rythme du vent ! Que ces colombes qui nichent dans le chaume du toit au-dessus des bungalows !... Déjà c'est un spectacle préféré....

Et nos claviers, nos carnets, nos stylos, nos enregistreurs, nos papiers...- journalistes comme écrivains - n'ont pas chômé !

**Dieudonné Korolakina, de retour de Saint-Louis**

## Présidentielle de 2020

## Ouverture et décrispation sont à l'ordre du jour

**Dans le cadre de l'élection présidentielle de 2020, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé et son gouvernement veulent aller vers plus d'ouverture et de décrispation. Des mesures sont donc en train d'être prises pour rendre les conditions d'organisation les plus transparentes possibles. Tout cela permettra à la fin que le scrutin se déroule dans la paix, la quiétude et la tranquillité.**

Certaines revendications importantes viennent d'être prises en compte par le gouvernement togolais. A l'issue d'une rencontre avec les présidents des institutions de la République vendredi dernier, le chef de l'Etat a décidé de mettre fin au problème lié à la recomposition de la Cour constitutionnelle. Cela répond à une préoccupation majeure des partis de l'opposition. En même temps, le gouvernement s'aligne sur la récente révision constitutionnelle

intervenu dans notre pays. «A l'issue des échanges, le président de la République a instruit le gouvernement de prendre les dispositions nécessaires pour le renouvellement de la Cour Constitutionnelle conformément aux réformes constitutionnelles et institutionnelles du 15 mai 2019 en attendant la mise en place du sénat et la désignation par cette institution des membres restants », renseigne le communiqué du gouvernement. Les jalons sont déjà en train



**Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé**

d'être posés pour une élection transparente, crédible et apaisée. Mais le gouvernement est visiblement prêt à aller plus loin pour rassurer tout le monde. Ainsi, l'on permettra aux différentes missions

internationales et nationales, dont celle de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao), d'accompagner le processus. D'ailleurs le gouvernement est ouvert à un appui constant

de l'organisation sous régionale dans le cadre de la présidentielle de février 2020.

Un comité de suivi a été mis en place et les acteurs pourront y poursuivre leurs travaux. Entre-temps, ils se sont séparés en queue de poisson, mais, il leur est toujours possible de renouer avec le dialogue. En attendant, les candidats à l'élection présidentielle de 2020 peuvent commencer par déposer leurs candidatures.

Cela sera effectif à partir du 27 décembre 2019 de 7h 30 à 17h 30 jusqu'au 8 janvier 2020 à minuit. Le cautionnement est fixé à 20 millions de FCFA. Les jeux sont donc ouverts.

**Edem Dadzie**

## Sixième édition du prix de l'excellence

## La maison de la diplomatie togolaise honore ses employés

**Vendredi dernier, s'est tenue au ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'extérieur, la sixième édition du prix de l'excellence. Par cette reconnaissance, la diplomatie togolaise honore ses employés les plus méritants.**

Initié il y a six ans par le professeur Robert Dussey, le patron de la diplomatie togolaise, le prix de l'excellence a pour but de désigner les fonctionnaires qui font preuve d'une excellence débordante dans leur travail. Il permet de célébrer le travail bien fait, le travail en tant que

valeur, la perfection. Le jury a sélectionné les meilleurs fonctionnaires au travail pour montrer qu'ils ont les mêmes diplômes, mais que la pratique a engendré des différences.

Le processus de sélection s'est déroulé comme suit : désignation par chaque directeur suivi du vote

anonyme du personnel. Le dépouillement s'est ensuite déroulé en présence des directeurs. Pour finir, les prétendants au prix ont subi un test psychotechnique devant des techniciens de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE). Tout cela s'est déroulé sans problème et a permis de dégager des

lauréats pour les quatre catégories en compétition. L'on déplore toutefois, le peu d'intérêt manifesté par les femmes du ministère pour ce prix depuis sa création il y a six ans. Pour cette édition également il n'y a qu'une seule femme parmi les personnes primées.

Pour le prix du personnel, Kouhoundji François, agent d'entretien gagne une enveloppe, une moto et un téléphone portable. En ce qui concerne le prix de la meilleure secrétaire, Foli Mansa, secrétaire à

l'inspection générale des missions diplomatiques et consulaires emporte une enveloppe, une moto et un téléphone portable. Nouwodou Sokemawu, chargé d'études à la direction du protocole d'Etat, est le grand gagnant du prix de l'excellence et part avec une enveloppe, un billet d'avion Lomé-Paris-Lomé, une moto et un téléphone portable. Enfin, Akakpo Koffi, directeur des Togolais de l'extérieur s'en sort avec le prix du meilleur coach avec une enveloppe et un réfrigérateur.

**Edem Dadzie**

Côte d'Ivoire / Présidentielle 2020

**Vers une candidature unique FPI-PDCI ?**

**En conférence de presse jeudi 12 décembre 2019 à Abidjan, les secrétaires généraux des deux partis ont déclaré que leurs partis présenteront bel et bien des candidats à la présidentielle d'octobre 2020. Même s'ils n'ont pas été clairs sur une intention commune de présenter un candidat unique, les rapprochements ces derniers temps entre ces deux grandes formations donnent quelques indices.**

**Henri Konan Bédié et Laurent Gbagbo**

A ce jour, aucune alliance électorale formelle n'a été entérinée par les deux partis. Depuis des mois, des années même, les deux partis travaillaient déjà ensemble sur des questions de réconciliation nationale devant créer ce climat de paix et

de confiance avant la présidentielle de 2020. Alors que le PDCI avait refusé d'intégrer le RHDP créé par son ancien allié Alassane Ouattara, le plus vieux parti de la Côte d'Ivoire s'était fixé comme objectif de ratisser large afin de constituer un blocus conséquent à la

machine RHDP en 2020.

Janvier 2018, sous la houlette du PDCI, un cadre de discussion avec plusieurs partis dont le FPI de Pascal Affi N'Guessan avait été mis en place. Mais l'intransigeance de l'autre branche du FPI avait amené le PDCI à recentrer son cadre autour des

conditions posées par le secrétaire du FPI d'alors, Aboudramane Sangaré, décédé en novembre de la même année.

En réalité, le slogan « réconciliation d'abord » semble être une sorte de faire-valoir entre ces deux formations politiques. Au moment où le PDCI s'en sert pour tenter le rapprochement avec le FPI, ce dernier plutôt se cache sous cette formule pour esquiver son ancien ennemi, rejetant toujours les cadres de discussions et d'ententes aux calendes grecques.

Au PDCI, on espère en réalité une alliance électorale avec le FPI de Laurent Gbagbo pour faire face à la machine RHDP. Mais dans le QG du FPI, l'on semble se faire désirer. Sans avoir démarré à ce jour des cartes de discussions sur les

questions de sécurité, de justice, de séparation de pouvoirs et de processus de réconciliation, annoncées au cours des rencontres de Bruxelles et de Daoukro entre les deux partis, le FPI annonce ce jeudi 12 décembre, tout comme le PDCI, qu'il présentera un candidat en 2020. Qui sera-t-il ?

La question reste posée quand on sait que la liberté du Laurent Gbagbo est loin d'être acquise du côté de la CPI. Un cadre du PDCI regrettait déjà l'hésitation du FPI en janvier dernier lorsque la libération sous condition de Laurent Gbagbo avait été annoncée. Depuis lors, avait-il confié, « le FPI s'est fermé à nos approches ». « Rien n'est exclu car il y a une volonté commune, mais ces discussions viendront plus tard. Notre priorité est de favoriser le retour de notre chef », avait rétorqué un proche de Gbagbo.

**Alexandre Wémima**

Algérie / Présidentielle 2019

**Un ancien Premier ministre de Bouteflika remporte le scrutin avec plus de 58%**

**Dans un scrutin dont la caractéristique principale a été la contestation massive, un ancien Premier ministre de Bouteflika est parvenu à remporter la majorité des voix dès le 1er tour de l'élection présidentielle qui s'est déroulée jeudi 12 décembre. Si l'euphorie de cette victoire est perceptible dans son QG, elle ne sera que de courte durée puisque, dans les rues d'Alger, les manifestants toujours mobilisés, affirment démarrer la « phase 2 » du mouvement « Hirak », mouvement populaire massif de contestation du régime.**

A 74 ans, Abdelmadjid Tebboune entre dans l'histoire politique de l'Algérie. Il devient le premier président de l'Algérie de l'après l'« ère Bouteflika ». Ces premiers résultats, qui doivent être confirmés cette semaine par le Conseil constitutionnel, le donnent largement vainqueur avec 58,14 % des suffrages, soit près de 5 millions de voix sur les 24 millions d'électeurs inscrits. Il succède ainsi à Abdelaziz Bouteflika, au pouvoir depuis avril 1999 et qui avait été contraint à la démission en avril dernier après une révolution qui a démarré en février pour contester sa candidature à un cinquième mandat.

Abdelmadjid Tebboune est face à des défis qui

rendent son élection moins euphorique. Ce haut fonctionnaire, diplômé de l'ENA doit pouvoir gérer cette contestation dont il est aussi l'objet, chercher à établir un consensus politique et contenir enfin et surtout l'influence de l'armée.

Accusé d'être un homme du système, un membre de la « Issaba » (bande mafieuse) dont les figures de proue sont actuellement incarcérées à la prison d'El Harrach pour des faits présumés de corruption, ou encore de faire figure de reliquat du régime du président déchu, avec lequel il a entretenu de solides liens d'amitié, Tebboune balaie ces reproches en se plaçant dans une posture victimaire.

**Abdelmadjid Tebboune, nouveau président élu de l'Algérie**

À ses détracteurs, il rappelle qu'il a été éconduit du Palais du gouvernement en août 2017 sur l'instigation des oligarques qui croupissent en prison, et que son fils Khaled est toujours en détention dans le cadre du scandale de l'affaire Kamel Chikhi.

Il remporte une élection où l'abstention connaît son taux de record le plus élevé de l'histoire du pays, avec près de 60% de taux

d'abstention. Abdelmadjid Tebboune devance, à la surprise générale, l'islamiste Abdelkader Bengrina, arrivé en seconde position avec 17,38 % des suffrages. Candidat pour la troisième fois après 2004 et 2014, l'ex-chef du gouvernement Ali Benflis termine quant à lui troisième avec 10,55 % des voix. L'ancien ministre de la Culture Azzedine Mihoubi, également présenté par certains comme un éventuel

favori de l'armée, subit une véritable déroute avec seulement 7,26 %.

Le taux d'abstention record, le plus important de toutes les présidentielles que l'Algérie a connu depuis l'ouverture démocratique de 1989, souligne à juste titre l'ampleur du rejet ou de l'indifférence des Algériens pour ce rendez-vous électoral.

**T.M.**

**Finances publiques****Le second projet de loi de finances rectificatif, gestion 2019 adopté**

**Le second projet de loi de finances rectificative, gestion 2019 a été adopté vendredi 13 novembre en Conseil des ministres. Selon le gouvernement, ce projet de loi s'inscrit dans un souci de transparence et de sincérité budgétaire.**



**Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances**

Selon le communiqué du Conseil des ministres, ce second projet de loi de finances rectificative, qui intervient en fin d'année budgétaire, à la suite de

l'opération de privatisation de TogoCom, répond au souci de transparence et de sincérité budgétaire prôné par le gouvernement.

« En effet, le 22 novembre

2019, le gouvernement a décidé de céder 51% des actions de l'Etat dans le groupe TogoCom, tout en gardant la participation de l'Etat à 49%. Un montant

de 48.257.744.904 de francs CFA, correspondant au transfert des actions de l'Etat vient ainsi s'ajouter aux recettes de l'Etat », indique le gouvernement.

Pour les autorités togolaises, cette décision a été prise pour des raisons de sincérité budgétaire. « Il est apparu nécessaire de prendre en compte cette évolution et de modifier le collectif budgétaire 2019 en cours d'exécution. Le présent projet de loi vise donc à présenter ce changement intervenu dans les grandes masses budgétaires », explique le communiqué du Conseil des ministres.

Au niveau des opérations budgétaires, le solde déficitaire de 71,6 milliards de francs CFA du collectif initial reste inchangé et entièrement couvert par le solde excédentaire des opérations de trésorerie.

Les ressources de trésorerie passent de 514,5 milliards de francs CFA à 562,8 milliards de francs CFA et les charges de trésorerie de 442,9 milliards

de francs CFA à 491,1 milliards de francs CFA, soit une hausse de 48,3 milliards de francs CFA.

Il en résulte un solde excédentaire de trésorerie de 71,6 milliards de francs CFA qui finance entièrement le déficit du solde budgétaire.

Au total, le second projet de loi de finances rectificative, gestion 2019, équilibré en recettes et en dépenses, est projeté à 1430,1 milliards de francs CFA contre 1381,9 milliards de francs CFA dans le collectif initial, soit une hausse de 3,5%.

Pour rappel, le projet de loi de finances rectificatif, gestion 2019, permet au gouvernement de réajuster les prévisions de dépenses en fonction des recettes initialement attendues. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des réformes structurelles en vue d'une grande efficacité dans la gestion des dépenses publiques. Le budget prend en compte les axes stratégiques du Plan national de développement (PND).

**La rédaction**

**Développement humain****Selon le Pnud, le Togo continue de faire des progrès**

**Le rapport mondial sur le développement humain du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) indique que le Togo continue de faire des progrès. Des progrès ont été réalisés notamment dans les domaines de l'éducation, du bien-être et de l'amélioration du niveau de vie.**

Le rapport mondial sur le développement humain du Pnud a été lancé le 09 décembre 2019 à Bogota en Colombie sous le thème: « Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXIe siècle ».

Selon le Programme : « Entre 1990 et 2018, l'Indice de développement humain du Togo a réalisé un gain de 26,6%, passant de 0,405 à 0,513. L'espérance de vie à la naissance au Togo s'est accrue de 4,9 années sur la même période traduisant l'amélioration des conditions sanitaires. En 2018, un enfant en âge d'aller à l'école au Togo peut escompter faire 12 années d'études, soit 5 années de plus qu'en 1990. Les revenus se sont également améliorés de 22,4% entre 1990 et 2018 ».

Le Togo se classe au 167<sup>e</sup> rang sur 189 pays et se

retrouve dans la catégorie des pays à Indice de développement humain faible. L'IDH du pays est supérieur à l'IDH moyen desdits pays qui est de 0,507.

« Cependant, des efforts restent à faire pour la réduction des inégalités. Conformément à la tendance globale en Afrique subsaharienne, l'IDH du Togo ajusté aux inégalités enregistre une perte de 31,1 % et s'établit à 0,350. La valeur de l'IDH des femmes en 2018 au Togo est de 0,459 comparativement à celle des hommes qui est de 0,561 », précise le Pnud.

Le rapport précise que le redressement des inégalités de développement humain au XXIe siècle n'est pas impossible, « à condition d'agir sans plus tarder, avant que les déséquilibres du pouvoir économique ne



**Vue partielle de la ville de Lomé, la capitale du Togo**

laissent prendre racine la dominance politique ».

Comme recommandation, le Pnud conseille l'adoption de politiques qui dépassent la seule question des revenus et s'inscrivent dans des interventions qui démarrent avant la

naissance et durent toute la vie. « Ces investissements dans le capital humain doivent accompagner les personnes tout au long de leur vie, depuis les soins prénatals jusqu'à la retraite, en passant par l'éducation et le marché du travail ».

Le Programme des Nations

unies ajoute que ce rapport a une résonance spéciale pour le Togo qui s'est fixé en l'axe 3 de son Plan national de développement 2018-2022 de « consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion sociale ».

**Félix Tagba**

Entre défis et perspectives,

# Quel est l'état des lieux des droits de l'Homme au Togo ?

**Renforcer la collaboration entre les institutions de la République togolaise et les acteurs de la société civile et particulièrement les médias pour une meilleure protection et promotion des droits humains au Togo, tel a été l'objectif d'une rencontre qui a réuni le 13 décembre 2019 à Lomé, le ministre des Droits de l'Homme et des Relations avec les Institutions de la République, Christian Trimua, les acteurs et organisations des droits de l'Homme (ODDH) et les professionnels des médias. Une assise qui a permis au ministre des Droits de l'Homme de partager avec les médias, les ODDH, et les autres parties prenantes, les acquis, les défis et les perspectives des droits de l'Homme.**

« L'objet de la présente conférence de presse (tenue le 13 décembre 2019) est d'échanger sur les progrès accomplis par notre pays ces 12 derniers mois sur les questions de droits de l'homme, comme je m'y étais déjà engagé le 12 juin 2019, lors du dîner d'échanges avec les différents acteurs intervenant sur les droits de l'homme, notamment, les organisations de défense des droits de l'homme,

les agences des Nations unies et les institutions de l'Etat. La finalité de l'exercice étant de rechercher ensemble les voies et moyens pour mieux faire face aux défis et envisager des perspectives », a expliqué Christian Trimua qui a également insisté sur le professionnalisme des organisations des droits de l'Homme (ODDH) en les invitant à faire fi de l'instrumentalisation des faits.

## Lutte contre les violations des droits de l'Homme lors des manifestations publiques



Présidium des échanges avec Christian Trimua (au milieu)

Dans ce domaine, l'on note le renforcement des sanctions en cas de manquement d'un agent par l'amélioration du cadre juridique ces dernières années (nouveau code pénal, nouveau code de justice militaire, statut particulier des magistrats et statut spécial de la police nationale). Dans la pratique, des enquêtes et poursuites des présumés auteurs sont engagées, lorsque des écarts de comportements des forces de l'ordre et de sécurité ou des cas de

violations des droits de l'Homme sont constatés. A preuve, entre 2013 et 2018, vingt-quatre (24) membres des forces de sécurité toutes catégories confondues ont été déférés en justice pour des faits touchant aux droits de l'Homme. Pour aider l'instance des droits de l'Homme, elle a mis à la disposition du public, un numéro vert (1014) exclusivement dédié à la dénonciation des actes de corruption et de toutes violations des droits de l'Homme par des forces de sécurité.

## Lutte contre la torture et l'usage excessif de la force par les forces et de sécurité



Signature symbolique de partenariat avec les médias

Présentation du 3ème rapport périodique sur la mise en œuvre de la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, les 26 et 29 juillet 2019 devant le Comité contre la torture. Ce Comité a relevé les progrès enregistrés par le Togo et a formulé des recommandations. Dans l'ensemble, les membres du Comité contre la torture ont, dans leur unanimité, félicité le Togo pour les nombreuses avancées, notamment, le renforcement du cadre législatif et institutionnel ; la pleine coopération avec les mécanismes de droits de l'Homme y compris le comité contre la torture ; l'adoption du nouveau code pénal qui définit, réprime et rend imprescriptible le crime de torture ; les bons résultats obtenus dans le cadre

de la lutte contre les mutilations génitales féminines et dans la lutte contre la traite des personnes ; la réforme de la Commission nationale des droits de l'Homme avec désormais en son sein le nouveau mécanisme de prévention de la torture. Cependant, faut-il reconnaître que des défis restent à relever à savoir : l'état de vétusté et de délabrement des prisons, principalement de celle de Lomé ; le retard dans l'adoption du code de procédure pénale (CPP) ; les garanties procédurales ; la courte durée du mandat de la CNDH et la cohérence des délais de renouvellement ; les allégations de cas de torture individuels et nominatifs ; et le mauvais traitement à l'égard des enfants (phénomène des enfants dits « sorciers » et la prostitution des mineures).

## Formation des forces de défense et de sécurité

Une conférence-débat s'est tenue le 20 août 2019 à Lomé, avec les forces de l'ordre et de sécurité sur les droits de l'Homme et la paix, avec la présence effective du ministre

de la Sécurité, Yark Damehane et celui des Droits de l'Homme, Christian Trimua. Une formation a également eu lieu en mai 2019. Elle a permis à 1500 personnels des forces de sécurité d'être

formés sur la gestion non violente des foules dans le cadre du projet « renforcement des capacités nationales et communautaires de prévention

des conflits et violences et la protection des droits de l'Homme au Togo» financé par le Fonds de consolidation de la paix des Nations unies.

## Conditions de détention

Pour de meilleures conditions de détention, des actions concrètes ont été posées par les autorités gouvernementales togolaises. Au nombre de ces dernières, on peut citer : le lancement d'un registre de garde à vue uniformisé et standardisé, conformément aux « lignes directrices sur les conditions d'arrestation, de garde à vue et de détention provisoire en Afrique (Lignes directrices Luanda) », la grâce présidentielle accordée à 454 détenus de droit commun, le 3 janvier 2019, dans le cadre de la politique de désengorgement des prisons du Togo, l'organisation des audiences extraordinaires chaque année dans les prisons en faveur des détenus démunis dont 30% de femmes dans le cadre du projet d'appui à l'accès au droit et à la justice financé par le Pnud.

### Processus d'adoption d'une loi sur la protection des défenseurs de droits de l'Homme

Plateforme multi acteurs, forum national de réflexion et d'échanges sur le phénomène de la vindicte populaire, partenariat avec les organisations de défense des droits de l'Homme le 6 décembre 2019, sont

entre autres les preuves de collaborations entre le gouvernement et les défenseurs des droits de l'Homme. Selon le ministre Christian Trimua, un processus d'adoption d'une loi sur la protection des défenseurs de droits de l'Homme a été enclenché. Les discussions au sein de la plateforme multi acteurs ont confirmé la nécessité d'adopter une loi sur la protection des défenseurs des droits de l'Homme. Le gouvernement a souhaité que les organisations de défense des droits de l'Homme puissent débattre en leur sein de la question afin de proposer un draft pouvant servir de base à la réflexion. La coordination de cette phase a donc été confiée à la Coalition togolaise des défenseurs des droits humains (CTDDH). Le calendrier initial proposé fixait le délai d'adoption au 15 décembre. Ce calendrier a connu des lenteurs et le draft proposé par les Organisations de la société civile (OSC) n'a été transmis au ministère que le 12 novembre dernier. L'Assemblée nationale étant actuellement en pleine session budgétaire, elle ne pourra être saisie du projet de loi qu'à la première session ordinaire de l'année 2020.

## Cadre d'exercice des manifestations publiques



Christian Trimua, ministre togolais des Droits de l'Homme

Un contexte de la modification de la loi N°20 11-0 1 0 du 16 mai 20, fixe les conditions d'exercice de la liberté de réunion et de manifestation pacifiques publiques en vue de mieux encadrer

le droit de manifester et garantir la sécurité des citoyens. Cette loi permettra également de lutter contre le terrorisme. Le gouvernement n'est pas fermé à la discussion. Une réflexion a d'ailleurs été engagée ensemble avec la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) pour étudier les dispositions du texte susceptible d'être améliorée. Christian Trimua donne également une raison économique à cette loi. «

Longtemps, le gouvernement a passé sous silence les manifestations publiques, jusqu'au moment où des personnes s'en servent pour arriver à bloquer l'économie nationale et les activités génératrices de revenus des citoyens. Là, il est clair que le gouvernement prenne des dispositions », a expliqué le ministre des droits de l'Homme, lors de la conférence de presse.

## Lutte contre la corruption

Un projet de loi fixe les conditions de déclaration des biens et avoirs: conformément à la loi constitutionnelle N° 2019-003 du 15 mai 2019 portant modification de la constitution du 14 octobre 1992, un projet et de loi organique fixant les conditions de déclaration des biens et avoirs des hautes personnalités, des hauts fonctionnaires et autres agents publics a été adopté en conseil des ministres, le 27 novembre 2019. L'Assemblée nationale a été saisie. Sensibilisations de

la Haplucia à titre préventif. La phase d'instruction de certains dossiers est terminée et le procureur de la République est saisi de dossiers deux (2) grands dossiers (affaires Can 2013 et route Lomé-Anfoin). Au niveau de la justice, deux magistrats ont été sanctionnés en novembre 2019 pour corruption et la mise à la disposition du public d'un numéro vert (1014) exclusivement dédié à la dénonciation des actes de corruption et de toutes violations des droits de l'Homme par des forces de sécurité.

## Accès à la justice

Le Togo dispose de quatre (4) maisons de justice pour la phase pilote avec un résultat encourageant. En effet, pour un an d'activité, 362 médiations et conciliations et 798 consultations juridiques ont été menées. Cinq (5) localités susceptibles d'accueillir de nouvelles maisons de justice ont été identifiées. Il s'agit de Kétau, Soudou, Anié, Kpélé-Adéta et Zanguéra. Adoption un projet de loi pour remédier aux insuffisances de la loi N°2018-028 du 10 décembre 2018 instituant des juridictions commerciales en république togolaise, le 27 novembre 2019. L'amélioration de la justice et du système pénitentiaire : le nouveau code de l'organisation judiciaire de la République togolaise, va apporter une touche particulière à l'amélioration de la justice et du système pénitentiaire.

l'allocation de départ à la retraite, la construction de deux maisons de retraite, la ratification de la loi sur la protection des personnes âgées est à l'étude, le renforcement des mesures de prévention en ce qui concerne la protection de droits de la femme et de la jeune fille, ainsi que le renforcement du droit à un environnement sain. La professionnalisation et dépolitisation des OSC travaillant sur les droits de l'homme, le dialogue permanent entre les différents acteurs, l'intégration de l'ABDH dans les politiques, programmes et projets, l'accompagnement des actions du gouvernement par les partenaires techniques et financiers, sont les principaux défis à relever.

Conscient que l'évolution des droits de l'Homme s'affermira par la préservation de nos acquis et l'ouverture de nouvelles voies de progrès, le gouvernement et les acteurs se doivent de continuer les efforts entrepris pour consolider les avancées et les rendre davantage perceptibles sur le terrain.

### Perspectives et défis pour la protection des droits de l'Homme

S'agissant de la place des personnes âgées, des mesures sont prises, notamment la reprise dès janvier 2020 de

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

### Pharmacies de garde de Lomé du 09 au 17/12/2019

JEANNE D'ARC	MAROX	22220801
STE RITA	DOULASSAMÉ	22209016
ECLAIR	BÈ AHLIGO	22227511
OCEANE	RUE OCAM	22226277
TULIPE	BÈ	22210722
ADJOLOLO	58, RUE FRANZ	22210513
BON SECOURS	CASSABLANCA	22457674
PATIENCE	TOKOIN GBADAGO	22216094
ISIS	NUKAFU GAPKOTO	70448387
YEMBLA	258, AV. AKÉÏ	22267651
FRATERNITE	HEDZRANAWÉ	22268155
CITRUS	ATTIÉGOU	70445924
N. DAME	HEDZRANAWOE	96329751
SANTA MADONNA	KÉGUÉ	70010303
MISERICORDE	BEKPOTA	23384762
LE PROGRES	ZORROBAR	22358655
ADIDOGOME	ADIDOGOMÉ	22505485
SILOE	ATIGANGOMÉ	90802639
ACTUELLE	SAGBADO	22 51 11 72
MAGNIFICAT	SAGBADO	7 0 44 51 59
DU POINT E	DJIDJOLÉ	22519171
CONFIANCE	FACE GTA	22424381
LE GALIE	NADIDOADIN	22517171
VOLONTAS DEÏ	AVÉDJI	70422360
VITAFLORE	VAKPOSITO	70402286
MAINA	AVÉDJI	70436534
ST MICHEL	AGOENYIVÉ	22517022
ST ESPRIT	AGOËNYIVÉ	70402906
APOU ANTOINE	AGOË	22191215
DIVINA GRACIA	AGOËFIOVI	93839100
EXCELLENCE	AGOE	22517787
ZONGO	TOGBLEKOPÉ	70452316
SANGUERA	SANGUERA	70428080
HYGEA	BAGUIDA	99273636
LE DESTIN	BAGUIDA	70 41 15 41

### Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

### Les bons plans et les bonnes adresses

#### COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51  
 EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)  
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96  
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68  
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

#### OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20  
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11  
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

#### SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77  
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37  
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77  
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01  
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68  
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116  
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat  
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

#### OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63  
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

#### MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30  
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19  
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72  
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60  
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28  
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

#### AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca  
[www.couleurafrique.com](http://www.couleurafrique.com)

#### Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel  
 Communication, Location d'espaces  
 Conseils, Wedding Planner et Décoration  
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

#### SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB  
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)  
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

#### FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)  
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)  
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

#### DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19  
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90  
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75  
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87  
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

#### AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)  
 Tél: 22 40 04 99

### Blague

Qui a une fois fait ça dans sa vie? Si tu fais parti, sache que nous avons réunion ce soir à 20h00



### Photo du jour



Commentez les photos ci-dessus

### Pensée du jour

Tu peux  
 m'apprendre  
 ce que  
 j'ignore  
 mais,  
 jamais  
 ce que  
 j'ai vécu ...

santé+  
[santeplusmag.com](http://santeplusmag.com)

## Littérature togolaise

## L'évolution politique du Togo au cœur d'une nouvelle parution

**Si le corps se nourrit des vivres, l'âme et l'esprit se nourrissent des livres. La littérature togolaise est en pleine évolution. De nouveaux auteurs naissent, de nouveaux sujets font aussi leur apparition. La dédicace de l'ouvrage « Histoire des institutions politiques et du droit constitutionnel togolais » publié aux éditions Graines de pensées par Palouki Thierry Massina et Ogma Wen'Saa Yagla, a réuni, le 13 décembre 2019, à l'auditorium Confucius de l'Université de Lomé, les passionnés des belles lettres, les professeurs d'Université et les éditeurs.**



**Prof Palouki Thierry Massina**

Le projet d'écriture du livre « Histoire des institutions politiques et du droit constitutionnel togolais » ne date pas d'aujourd'hui. D'après le professeur Massina, ce projet est une idée originale du regretté Ogma Wen'Saa Yagla. « Il faut qu'on sache comment le Togo est né en tant que pays. Qui nous a gouvernés depuis que nous sommes nés ; comment nous sommes arrivés à être indépendants avec quelles institutions créées depuis l'indépendance. Comment nous nous gouvernons nous-mêmes, avec quelles

institutions et quel état d'esprit ? », a précisé le professeur Palouki Thierry Massina.

Ainsi, l'esprit qui aurait guidé l'écriture de cet ouvrage est de faire le point sur l'évolution politique à travers les institutions qui ont gouverné notre pays, le Togo, depuis l'époque coloniale jusqu'à maintenant. Exactement, il fallait qu'on ait une base de fonctionnement, de compréhension du passé pour préparer l'avenir. La dédicace dudit ouvrage s'est déroulée dans une

ambiance festive comme le sait si bien le faire la maison d'édition « Graines de Pensées ». De la présentation des auteurs au mot de l'auteur Palouki Thierry Massina, le public a eu droit à des intermèdes assez fructueux qui peuvent accrocher tout son intérêt à cette œuvre.

A travers Histoire des institutions politiques et du droit constitutionnel togolais, le professeur Palouki Thierry Massina et le regretté Ogma Wen'Saa Yagla, ont voulu retracer d'une manière ou d'une autre l'histoire des institutions politiques et du droit constitutionnel togolais, afin que le peuple togolais puisse saisir toute la profondeur de son histoire pour un vivre ensemble sur tous les aspects.

Le regretté Ogma Wen'Saa Yagla doit être content que cet ouvrage ait abouti, a déclaré le professeur Palouki Thierry Massina, avec des sanglots au sein de la voix. « Je pense que de là où il est, il voit ce qui se fait. Il doit être content que cet ouvrage soit abouti. Moi quand même j'en tire tous les bénéfices mais avec un pincement au cœur, car il a autant de mérite que moi, peut-être plus. Puisque c'est lui qui a eu au premier abord l'idée de faire cet ouvrage », a-t-



**Illia YAGLA, fille du regretté Ogma Wen'Saa Yagla**

il témoigné.

Illia Yagla, la fille du regretté Ogma Wen'Saa Yagla, a honoré de sa présence la cérémonie de dédicace de l'œuvre « Histoire des institutions politiques et du droit constitutionnel togolais ». Une fierté pour cette jeune dame de voir à ce jour, les bonnes graines semées par son défunt père, co-auteur de ce livre.

#### Qui sont le professeur Palouki Thierry Massina & Ogma Wen'Saa Yagla

**Palouki Thierry Massina** est docteur d'Etat en droit public de l'Université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris 2, Assas Panthéon, et titulaire d'une maîtrise en Science de la Communication de l'Institut français de Presse. Il a été conseiller juridique du président de l'Assemblée nationale, conseiller

juridique à la présidence de la République et secrétaire général du gouvernement. Palouki Thierry Massina est maître de conférences à l'Université de Lomé.

#### Ogma Wen'Saa Yagla

Ogma Wen'Saa Yagla, docteur en droit public de la faculté de droit de l'Université d'Alger et diplômé d'études supérieures de science politique de la faculté de droit et de sciences sociales de Poitiers. Il a été expert juridique au Centre africain de formation et de recherches administratives pour le développement à Tanger. Il a également été député à l'Assemblée nationale et membre du cabinet du ministre du Travail et de la Fonction publique. Ogma Wen'Saa Yagla est décédé en 1996.

**Nadia Edodji**

## Lire

### « L'arbre des possibles » de Bernard Werber. Ed Albin Michel. 2002 Pp 228-230

« ...Si j'ai un trou, vous me soufflez-vous ? Tu as été très bien aux répétitions. Pas la moindre fausse note. Aucun couac. Il n'y a pas de raison que tu te plantes. Elles se regardèrent, s'efforçant de sourire pour se donner du courage. J'aime pas les examens, grommela Anaïs. Surtout que là, si on rate, on sera recalées pour longtemps ! Renchérit Charlotte, narquoise. Mais si nous renonçons, nous ne

saurons jamais si nous étions capables, conclut Marie-Natacha. Pour se donner du nerf, Anaïs fredonna une valse de Strauss : Le Beau Danube bleu. Elles pénétrèrent avec détermination dans la bijouterie Van Dyke & Carpels. Quelques minutes plus tard, les alentours résonnaient d'arias improvisées sur le thème de « Arrêtez-les ! Arrêtez-les ! », Accompagnées, pour la partie mélodie, par la sirène d'alarme de l'établissement. Un jour je sais que je disparaîtrai et avec moi s'éteindront tous mes souvenirs. Je me sens par moments si fatigué. Elles ôtèrent leurs lous noirs. On

l'a fait, les filles ! Bon sang ! On l'a fait, on a réussi ! Ensemble, elles éclatèrent de rire et poussèrent des cris de victoire en lançant leurs masques en l'air. Toute la pression se relâchait enfin. Elles se tapèrent dans les mains comme des joueuses de basket-ball après un panier marqué. En joie, elles s'étreignirent. Elles étaient maintenant à l'abri dans la forêt, loin du tumulte qu'elles avaient engendré. Leur vieux 4 x 4 Range-Rover avait facilement semé leurs poursuivants qui ne disposaient pas de voiture tout-terrain. Voyons, montre le butin, dit Charlotte. Elles se

penchèrent toutes trois sur le sac en peau de chamois que tenait Anaïs. Celle-ci l'ouvrit, dévoilant un amoncellement de diamants. Que c'est beau ! Elles restèrent un long moment à contempler les Joyaux. J'ai eu si peur. Tu te rappelles quand le type a déclenché l'alarme et que tu as juste eu le temps de nous passer la dernière pierre ? L'action s'était déroulée à peine une heure plus tôt et elles commençaient déjà à en discuter les péripéties comme les vétérans d'une grande bataille. Allez, c'est le moment de faire le partage, décréta Anaïs. Elles ouvrirent chacune leur étui à violon et en tirèrent

un œillette-loupe de bijoutier, une petite pince à épiler et des pochettes en peau de chamois. La main plongea dans le sac. Un 12 carats pour Charlotte, un 12 carats pour Marie-Natacha, un 12 carats pour moi. Anaïs effectuait la distribution avec application. Chacune recevait sa pierre, l'examinait, yeux écarquillés, l'admirait, puis la déposait délicatement dans sa pochette. Après les 12 carats, ce fut le tour des 16 carats, puis des 18. Des pierres rares et d'une pureté exceptionnelle. Moi, je ne les vendrai pas. Serties et montées, elles donneront le plus beau des colliers... »

# CORIS EPARGNE KID

**+ 4,5% D'INTÉRÊT  
+ 2,5% DE BONUS SUR INTÉRÊT  
2 FOIS L'AN\***

DÉPÔT MINIMUM  
**5 000** FCFA



**La Banque Autrement**  
www.corisbank.tg

 **CORIS  
BANK**  
INTERNATIONAL

## Développement des Zones économiques spéciales

# Lomé abrite un atelier d'échanges et de renforcement des capacités ce 19 décembre

**Le développement des Zones économiques spéciales s'inscrit dans les objectifs du Plan national de développement (PND). Pour sensibiliser les acteurs sur ce sujet, Togo Invest en collaboration avec la Société d'administration de la zone franche (Sazof) organise ce jeudi 19 décembre un atelier d'échanges et de renforcement des capacités sur cette thématique. La rencontre est soutenue par l'Association des zones franches africaines (en Anglais AFZO).**

L'atelier d'échanges et de renforcement des capacités sur le développement des Zones économiques spéciales (Zes) a pour objectif de sensibiliser les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PND sur le concept de zone économique spéciale. Ce concept est un véritable levier pour le développement économique d'un pays et un instrument pour attirer

les investisseurs et les initiateurs de cette rencontre.

Les échanges porteront sur les principes fondamentaux pour la création d'une Zone économique spéciale. Il s'agira spécifiquement de discuter des stratégies et des prérequis pour une mise en œuvre correcte et réussie des Zes, des cadres juridique, fiscal, réglementaire et institutionnel appropriés, des facteurs de réussite et

d'échecs. Les participants seront également entretenus sur la manière d'attirer les investissements directs étrangers (IDE) et le financement des Zones économiques spéciales.

«Le développement de Zones économiques spéciales : cadre général et principales orientations» est la thématique qui sera abordée au cours de cette rencontre qui réunira plusieurs acteurs.

Pour les initiateurs de cette



rencontre, l'établissement de ces zones « requiert des étapes de préparation assez spécifiques depuis la justification économique, la définition des modalités et le cadre de politiques nécessaires à la conception et à la mise en place efficace, jusqu'à la planification physique, l'administration foncière

et les aspects liés aux mesures économiques notamment l'élaboration des régimes économiques spéciaux nécessaires pour attirer les investisseurs ». Ils attendent à travers cette rencontre apporter une compréhension générale de la notion de Zone économique spéciale.

**Félix Tagba**

## JNI, PND, Développement durable ...

# Les ingénieurs togolais prêts à relever les défis

**Acteurs de la synergie de développement, les ingénieurs togolais veulent être le moteur du développement de leur pays. Ils sont donc appelés à s'approprier le Plan national de développement (PND). La deuxième édition de la Journée nationale de l'ingénieur (JNI) qui a pris fin samedi 14 décembre 2019 a servi de cadre aux professionnels du secteur de faire des propositions concrètes pour une meilleure mise en œuvre efficiente et efficace du PND.**

La deuxième édition de la JNI a eu pour thème : «L'ingénieur face au défi actuel du développement du Togo ». Trois différents sous-thèmes ont fait l'objet des panels qui ont été animés au cours des 2 jours d'activités de la JNI.

Le premier sous-thème : « les ingénieurs togolais au cœur des projets structurants du PND 2018-2022 », le second : « les ingénieurs dans le développement des PME/PMI : création, plan d'affaire, mobilisation de financement, gestion des projets » et le troisième : Quelle formation d'ingénieur pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain ? » ont permis aux professionnels de l'ingénierie de réfléchir sur les différents défis relatifs à la formation, au développement durable et à leurs contributions pour le développement de leur pays.

« Globalement, ces deux journées sont réussies et nous pensons que les prochaines fois seront meilleures en tirant les leçons des premières éditions... Nous avons tiré des conclusions qui vont vraiment nous guider pour la suite. Nous apprécions les inquiétudes des uns et des autres, surtout les inquiétudes relatives à la formation qu'il faut pour

l'ingénieur de demain. Nous ferons le nécessaire pour répondre à ces inquiétudes », a déclaré le professeur Ajavon Ayité Sénah Akoda, directeur de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs (Ensi).

« Nous avons par ces trois panels, réussi à comprendre comment est-ce que les ingénieurs peuvent agir dans les projets structurants du PND, apporter leur contribution pour le développement de notre pays. Les ingénieurs sont membres d'une organisation (l'Ordre national des ingénieurs du Togo) et beaucoup ont des entreprises », a constaté le professeur Tiem René. Par ailleurs, le professeur a révélé ceci : « Nous pensons qu'il est temps de voir comment ces entreprises peuvent se comporter en PME ou PMI pour avoir accès au financement. C'est ce que nous avons fait dans le second panel. Quand on parle des ingénieurs, il faut qu'on parte à la source. Nous parlons de la formation. Les ingénieurs que nous avons actuellement sont en train d'avancer, mais il nous faut de la relève. C'est la raison pour laquelle nous avons animé un thème relatif à la formation des ingénieurs du

futur. ».

### Des contributions

Les ingénieurs togolais apprécient l'adoption il y a quelques jours par le Conseil des ministres, d'un projet de loi relatif à la création de l'Ordre national des ingénieurs du Togo (Onit). Cet Ordre compte jouer un rôle de premier plan dans la réglementation de l'exercice de la profession d'ingénieur au Togo. Les premiers responsables de l'Ordre veulent travailler en étroite collaboration avec les pouvoirs publics. A ces derniers, ils proposent déjà plusieurs idées dont la mise en place de centres de formation des ouvriers spécialisés. La création des Instituts de Formation en Alternance pour le Développement (IFAD) répond en partie à cet objectif, mais, à en croire les ingénieurs, il faut créer des filières autres que les filières classiques qui existent actuellement en ingénierie au Togo et créer une deuxième école publique de formation d'ingénieurs. Les ingénieurs proposent également l'élaboration d'une stratégie opérationnelle nationale de transfert de compétence et de technologies...

**R. Zakari**

## Promotion de la langue française

# Signature de convention entre l'ambassade de France et le village du Bénin

**Dans le but de promouvoir l'enseignement de la langue française au Togo, l'ambassade de France au Togo et le Centre international de recherche et d'études de langue (Cirel) de l'université de Lomé, encore appelé village du Bénin, ont signé une convention en fin de semaine dernière.**

La signature de la convention est intervenue entre le directeur du centre, le professeur Martin Gbenouga et l'ambassadeur de France au Togo, Marc Vizey. Elle vient sceller un partenariat entre les deux entités pour les trois prochaines années. Coordonnée par le centre de langues de l'Institut français du Togo (IFT), cette convention permettra de renforcer l'apprentissage du français et la certification en français langue étrangère au Togo. Le centre de langue de l'IFT coordonnera trois sessions annuelles d'examen de certifications en français langue étrangère (DELF et DALF) au profit d'environ 700 candidats chaque année. La convention permettra également aux enseignants de bénéficier de formations. L'ensemble des enseignants du Village du Bénin bénéficiera d'une formation par an dispensée par un expert français. Chaque année, un enseignant bénéficiera également d'une bourse pour développer et perfectionner ses compétences en enseignement du français langue étrangère en France.

Début 2020, les enseignants du village du Bénin suivront une formation à l'habilitation des examinateurs correcteurs des examens du DELF et du DALF. Le village du Bénin et l'ambassade renouvellent ainsi la relation de confiance qui les lie depuis plusieurs années. La précédente convention avait permis de développer considérablement la certification en français langue étrangère au Togo.

Cette relation s'exprimait également à travers la mise en commun d'acquis et de compétences. Cette semaine, une formation à l'usage des Smartphones en classe de langue sera d'ailleurs dispensée au profit de 22 enseignants du Village du Bénin et de l'IFT, dans les locaux de l'institut français.

**Edem Dadzie**

# RIDUTO®

RIZ DU TOGO



1kg,

5 kg,

25 kg,

50 kg

*Le choix de la qualité et du bon goût*

05 BP 328 Lomé - Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : [info.riztogo@gmail.com](mailto:info.riztogo@gmail.com)

RIZ DU TOGO RIZ DU TOGO sans des marques déposées